

« N'ayez pas peur ! »



La seconde quinzaine de mars constitue la traditionnelle et ultime ligne droite avant l'entame de la campagne française. Angoisse, crainte de ne pas prendre un bon départ et de ne pas atteindre des objectifs tenaillants en général des amateurs cependant assoiffés de renouer au plus vite avec la compétition. Paradoxe ! Un de plus !

Le virus H5N8, la récente remise en question de la gestion nationale, des élucubrations, la perspective d'élections complexifient l'envol de 2017.

La zen attitude est-elle présentement possible dans le milieu ailé rendu dubitatif par les péripéties qui ont émaillé la trêve hivernale susceptible d'être prolongée cette année pendant un bon bout de temps ? Cette question mérite assurément d'être envisagée et analysée. Tant des doutes et la peur inévitable qui les entoure, délibérément entretenus, ont marqué des esprits.

Un scénario prévu ?

Reconnue et décrite en crise, la société recherche en réalité un souffle nouveau pour tenter d'éradiquer un mal-être généralisé. Fait symptomatique et évocateur de cette tendance à la déprime, les responsables des différents secteurs sociétaux sont régulièrement contestés ou tout au moins mis sur la sellette. La colombophilie n'est nullement en reste dans ce domaine car des dirigeants sont souvent « mutés », à tort ou à raison – ce n'est toutefois pas l'objet du présent article -, en têtes... de turc. C'est un constat récurrent par les temps qui courent.

Parmi les « heureux élus colombophiles » controversés, des Francophones sont effectivement dénigrés, et ce, semble-t-il, au terme d'un plan arrêté et scrupuleusement orchestré en amont. En fait, l'objectif tacite de certains milieux consiste, d'une part, à « éliminer » des tablettes nationales des « trublions » remettant en cause les conceptions toutes personnelles d'un régime autoritaire non enclin à composer et, d'autre part, à préparer par la même occasion le prochain grand soir électoral dans l'espoir de savourer la confirmation du pouvoir en place et de ses largesses « particulières » révélées dans le passé.



Dans ce synopsis tragique, la colombophilie wallonne - et dès lors l'AWC en filigrane - ne campe pas le beau rôle. Loin de là ! Car venir, suite à des décisions législatives, empiéter sur le pouvoir fédéral ne ravit pas le plus haut niveau. C'est la moindre des choses. Mais

comment expliquer ce comportement de défiance ? A chacun toutefois de se faire sa petite idée dans ce domaine...

La colombophilie wallonne, non mandatée pour « tuer » la compétition nationale, dérange effectivement depuis l'annonce de son nouveau statut imposé par le législateur. On peut, dans un premier temps, comprendre ce constat et le délai nécessaire pour trouver un nouveau *modus vivendi* consensuel. Ce qui est moins compréhensible par contre, dans un second temps, ce sont les différentes sources auteures des considérations restrictives émises à son égard. En effet, parmi « ses opposants » sont notamment dénombrés, outre des dirigeants de différents niveaux ailés émanant de ses propres rangs, des émissaires en manque de considération se répandant dès lors sans réserve sur des réseaux sociaux à des fins parfois lucratives. Souvent, ces messagers ne sont que des porte-parole de lobbyistes ou/et de dirigeants préférant garder le confort de l'ombre pour ne pas compromettre leurs intérêts avant tout. Cela va de soi !



Il faut s'en faire une raison, des clivages existent dans le milieu colombophile belge. Un simple regard sur les clichés hivernaux des compositions de tables lors des journées festives permet à tout un chacun de percevoir, sans grand risque d'erreur, les « *affinités* » existantes. La principale pierre d'achoppement se focalise autour des concours garantissant de la notoriété. Pour une « *certaine* » frange de colombophiles, ces confrontations prestigieuses constituent, pour des causes aisées à comprendre, l'objectif par excellence d'une saison, les autres spécificités ailées, même abondamment suivies, devenant des activités secondaires à leurs yeux.

Pour diverses raisons, les débats hivernaux tenus à l'échelon fédéral ont effectivement et principalement évoqué la sacrosainte compétition nationale, une source pour certains de rêves virtuels car inaccessibles, une source d'une fugace considération éphémère pour d'autres, une source d'ascenseur social pour d'autres encore... Et pourtant, pendant ce temps, la colombophilie doit composer avec de sérieux obstacles compromettant son avenir qui ne peut, pour assurer sa survie et sa légitimité, se résumer uniquement à l'omniscience d'une frange d'amateurs surfant sur la vague de la réussite (inter)nationale.

Une élite trouve toujours sa source au sein d'une masse qui la justifie par la même occasion. Il ne faut surtout pas l'oublier !

Fondée ou non ?

Les colombophiles wallons doivent-ils craindre les sombres nuages décriés les menaçant ? L'expression « *N'ayez pas peur !* », clamée avec insistance lors de la chute de dictatures dans les pays de l'Est, risque de s'avérer de bon conseil. La cause colombophile préoccupe au plus haut point « *Coulon Futé* » soucieux de comprendre les tenants et aboutissants de la présente conjoncture ailée afin de les répercuter à la base, le poumon vert du sport colombophile, en respectant les règles déontologiques.

La colombophilie nationale, la colombophilie flamande (du moins si l'aile flamande existe officiellement), la colombophilie wallonne ne sont pas des « *affaires de personnes* ». C'est un point primordial à comprendre, à méditer, à respecter et à appliquer.

Pour les éventuels sceptiques, l'instauration de l'AWC l'a clairement démontré suite aux différents avis du Conseil d'Etat et les prises de position du Gouvernement wallon qui s'en



suivirent. L'AWC est reconnue en tant que personne morale, en d'autres termes en tant qu'étant une structure tributaire du milieu législatif. Peu importe les personnes qui en possèdent les clés ou en sont les charpentiers car elles sont amenées à devoir respecter une législation même si des échos intéressés tentent à faire croire le contraire.

Force à ce jour est cependant d'admettre que, dans les positions divergentes de ces dernières saisons entre le Nord et le Sud ailés, les propos francophones avancés se sont concrétisés avec le temps car ils étaient basés sur des textes législatifs. Le plus haut niveau national en est conscient sans pour autant l'admettre ostensiblement. Question de préséance après tout ?

De quoi quand même s'interroger !

Une communication déficitaire ! Si, avec le recul indispensable et nécessaire du temps, tout amateur s'autorise à analyser objectivement le vécu de la trêve dont la fin se fait attendre, il devrait, notamment à propos de la divulgation de l'information hivernale, se poser toute une série de questions dérangeantes (l'expression n'est pas trop forte) auxquelles il ne trouvera pas nécessairement de réponses fermes et satisfaisantes. Ainsi, peut-il espérer que la récente demande fédérale de rencontre avec le Ministre fédéral de l'Agriculture, un plausible effet d'annonce suite au prolongement des mesures de confinement, ne soit pas finalement à ranger, en se référant aux propos tenus par le président national lors de la dernière AG, avec les entrevues souhaitées non accordées avec le Ministre du Bien-être flamand en personne. Cette demande entre dans la logique de l'entrevue des deux présidents nationaux avec l'AFSCA débouchant sur des mesures d'assouplissement pour les pigeons voyageurs. Donner l'impression de jouer un rôle majeur dans un dossier permet d'exercer un impact sur la base ailée à qui il est notamment annoncé que les mesures préventives sont prolongées de trente jours. Le début de campagne des aficionados de la vitesse est de la sorte sérieusement compromis.

L'information relative au virus H5N8 est parcellaire sur le site fédéral, un des deux organes officiels de diffusion. Ce fait est très interpelant. Le site propose certes sur ce sujet un tiroir facile d'accès dans le menu affiché. Si la découverte sur le sol belge du premier foyer d'infection à Lebbeke, en Flandre orientale, est désormais reprise, de manière plus « confinée », dans le volumineux fichier [« Tous les communiqués de l'AFSCA – update 28-2-2017 »](#), aucune trace par contre n'est mentionnée à propos des deux autres cas abordés par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), des contretemps causés par un cygne sauvage trouvé mort sur un étang de la commune d'Oud-Heverlee en Brabant flamand et un canard colvert à Sint-Agatha-Rode, localité du Brabant flamand également. (« **Coulon Futé** » : la rédaction a constaté que la communication de l'ASCA se résumant à une publicité

pour encre et cartouches, dénoncée par ses soins à deux reprises, n'est plus d'actualité sur le site fédéral. « Coulon Futé » serait-il lu à la Gaasbeeksesteenweg ?).

Créée en 1924 sous un autre nom suite à l'épizootie de peste porcine survenue en 1920 en Belgique, « l'OIE, nous apprend Wikipédia, *est une organisation intergouvernementale chargée d'améliorer la santé animale dans le monde, reconnue comme référence par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), compte 180 pays et territoires membres en 2013. Elle est en relation permanente avec plus de 62 autres organisations internationales et régionales et dispose de représentations régionales et sous-régionales sur tous les continents. Son siège est à Paris et ses langues de travail sont l'anglais, l'espagnol et le français. Elle est dirigée depuis 2001 par un vétérinaire français.* ». Une visite approfondie du site de l'OIE ([cliquez ici pour accéder au site](#)) permet de cerner au mieux, grâce aux informations chiffrées ou autres distillées, l'ampleur du fléau épidémiologique. De quoi en principe apporter matière à réflexion à nos deux représentants belges à la FCI. Surfer sur le site gouvernemental français de l'Agriculture ([cliquez ici pour accéder au site](#)) montre également que la Belgique est un endroit relativement épargné, ce qui ne constitue pas nécessairement le cas du pays limitrophe, lieu de prédilection des lâchers belges, et ce à la seule connaissance des zones décrétées atteintes par le virus ([cliquez ici pour accéder à la liste](#))



Par ailleurs, les mesures de confinement imposées concernent certes les colombophiles mais également tout citoyen, en d'autres termes, tout détenteur de volailles, d'oiseaux... S'avèrent-elles respectées et appliquées à bon escient sur le territoire belge ? La solidarité est-elle une réalité de terrain ? Comment la contrôler ? La répression se montre-t-elle, dissuasive, efficace et performante en cas de non-respect ? Ces

questions, chacun est en droit de se les poser et se les pose d'ailleurs très souvent...

Dans ce monde hyper-connecté, la communication, exigeant temps et disponibilité, fait parfois défaut. Force fut de constater à diverses reprises que des sites ou des réseaux sociaux ont devancé, pour ne pas dire suppléé, la communication fédérale. Pour quelle raison ?

Une incompréhension in fine ! Le rôle du Ministère du Bien-être animal flamand n'est pas aisé à qualifier. Certes, il est intervenu (pouvait-il en réalité faire autrement ?) au terme des nombreuses et vives réactions du Nord du pays consécutives à des concours catastrophiques. La création d'une commission des lâchers, qui avec le temps n'est tout compte fait effective que lors des concours RFCB, semble l'avoir satisfait à première vue et convaincu de la bonne volonté de la RFCB-KDBD dans un premier temps.

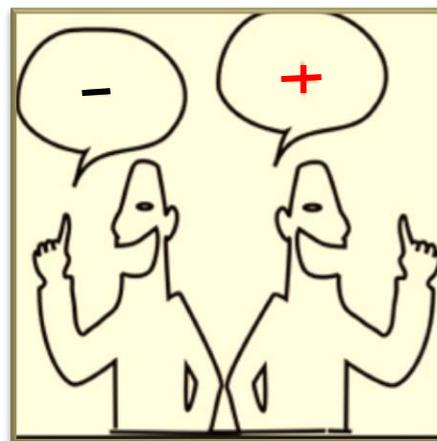


Des avis dudit Ministère du Bien-être animal flamand ont été pris en considération, selon des propos émanant des plus hauts instances nationales, pour alléger l'étoffé calendrier

traditionnel et protéger de la sorte le « bien-être » du pigeon en éliminant - ou en essayant de le faire à diverses reprises - certaines étapes pour juniors parfois réactualisées par la suite, en réduisant aussi le nombre et les kilométrages des confrontations nationales pour pigeonneaux. Néanmoins des questions se posent derechef à la vue de l'esquisse du programme complet de 2017.

En premier lieu, ces avis ministériels servent-ils de prétexte pour réduire le nombre d'étapes symboliques et représentatives pour une très grande majorité de Francophones préoccupés par leur implantation géographique et ne bénéficiant pas de la masse des contingents engagés ? Marseille a été une année sur la sellette, Montélimar, depuis cet hiver, est désormais privé du label national.

Ensuite, si le calendrier national a été effectivement allégé, prouvant ainsi la bonne volonté de la fédération à se comporter en élève docile et discipliné, force est cependant de constater que le calendrier 2017 pris dans son intégralité frise avec l'overdose pour la bonne et simple raison que des organisations (inter)provinciales sont programmées à la moindre date libre, deux nouveaux concours Euro-Régions font leur apparition en août. Les compétitions pullulent au grand soulagement des mégacolonies et à la satisfaction de certains organisateurs attirés. Ainsi, la Flandre occidentale, la Flandre orientale, le Limbourg, l'AWC programment en principe, selon nos recherches, respectivement 6, 13, 15 et 6 (sans compter les 4 Centre Est-CFW que sont Chalon-sur Saône, Montélimar, Bergerac et Nevers) épreuves. Quant aux autres provinces, elles sont des plus discrètes pour l'instant au sujet de leurs copies sportives.



Le Bien-être animal flamand se contenterait-il de jeter un regard sur la copie nationale ? Si tel est le cas, la logique ministérielle ne serait-elle pas de la sorte bafouée ?

Un envol différé ?

« **N'ayez pas peur !** » 2017 ne sera pas facile à lancer de par l'entêtement du virus H5N8 à ne pas désertier l'Europe. Le départ de la saison risque d'être différé, cela devient chaque jour qui passe de plus en plus évident même si un espoir de revirement est toujours permis. Des pertes peuvent être envisagées pour ceux qui axent l'essentiel de leurs activités sur la colombophilie.



Des plans B vont devoir être concoctés pour entrer en vigueur lorsque le feu passera tardivement au vert. Les programmes, objets de discussions soutenues et parfois conflictuelles, risquent d'être « dégrossis » par la force des choses. Ces derniers relèveront de pondération bienvenue concernant les efforts demandés ou exigés aux pigeons qui ne sont toujours pas devenus, par un simple coup de baguette magique, des athlètes aux possibilités illimitées...